

11^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AG-011-PV-09-2022

PROCÈS-VERBAL de la 11^e assemblée générale annuelle de l'Association des Patients Immunodéficients du Québec à l'Hôtel Plaza de Québec le 17 septembre 2022.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Martine Allard, présidente du conseil d'administration souhaite la bienvenue et remercie les membres présents de leur participation et déclare l'assemblée ouverte. La liste des membres présents est disponible sur demande.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour transmis préalablement aux membres lors de l'invitation à notre journée annuelle est affiché sur écran et lu par la présidente.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2021
4. Présentation du rapport d'activités de l'exercice 2021-2022
5. Présentation et adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen au 30 juin 2022
6. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2022-2023
7. Nomination de l'expert-comptable pour 2022-2023
8. Élection des administrateurs au Conseil d'administration
 - 8.1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - 8.2. Rapport des mises en candidature
 - 8.3. Vote, s'il y a lieu
 - 8.4. Proclamation du nouveau conseil d'administration 2022-2023
9. Commentaires et recommandations des membres
10. Clôture de l'assemblée générale annuelle

La présidente demande l'adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION # AG-011-09-2022-01 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Denis Racine, dûment appuyé par Mme Karine Lafrenière, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.



3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2021

La présidente demande l'adoption du procès-verbal tel que rédigé et envoyé aux membres par courriel ou par la poste. Il est présumé que tous les ont lus. Elle précise que les proposeurs doivent avoir assisté à l'assemblée de l'an dernier afin de confirmer l'exactitude du procès-verbal.

RÉSOLUTION # AG-011-09-2022-02 : Adoption des procès-verbaux de 2021

Sur proposition de M. Jacques Dagnault, dûment appuyé par Mme Karine Lafrenière, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de septembre 2021 tel que rédigé.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'EXERCICE 2021 - 2022

Un abrégé du rapport d'activités est présenté par Mme Geneviève Solomon, directrice générale de l'APIQ. Par manque de temps, le rapport complet n'a pas été présenté, mais sera disponible sur le site internet de l'APIQ.

Mme Solomon d'une année encore sous le signe de la pandémie et des activités tenues plus par réseaux sociaux et média sociaux, parle des 2 sorties estivales et de la reprise tranquillement des activités en présence.

Suit une portion sur les activités et projets spéciaux à venir qui se retrouveront sur le site web.

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN AU 30 JUIN 2022

M. Dagnault présente les états financiers réalisés par la firme Mallette. Des informations expliquant les coûts des produits et des charges sont transmises aux membres. Par la suite, il demande l'adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen.

RÉSOLUTION # AG-011-09-2022-03 : Adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen

Sur proposition de Mme Élisabeth Di Lalla-Besner, dûment appuyé par M. Benoît Dandurand, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers accompagnés du rapport de mission d'examen tel que rédigé par la firme Mallette pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022.



6. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

M. Dagnault explique la différence entre états financiers (par dépenses) et prévisions budgétaires (par activités). Des informations expliquant les activités sont transmises aux membres.

7. NOMINATION DE L'EXPERT-COMPTABLE POUR 2022 - 2023

La présidente mentionne la recommandation du conseil d'administration à l'effet de reconduire la firme Mallette à titre d'expert-comptable pour l'année financière 2022 - 2023.

RÉSOLUTION # AG-011-09-2022-04 : Nomination d'un expert-comptable

Attendu que :

- Les conditions offertes par la firme Mallette sont avantageuses;
- L'expertise de cette entreprise est reconnue;
- La firme Mallette a une bonne connaissance de notre organisation depuis notre ouverture en 2012;

Sur proposition de Mme Johanne Bouchard, dûment appuyé par Mme Marie-Josée Béland, il est résolu à l'unanimité de reconduire la firme Mallette à titre d'expert-comptable pour la mission d'examen et la production des états financiers de l'APIQ pour l'année financière 2022 - 2023.

8. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2 postes)

8.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Comme son mandat se termine cette année Mme Allard cède sa place en tant que présidente de l'assemblée à Mme Solomon qui se propose à l'assemblée à titre de présidente d'élection et Mme Geneviève Gagnon à titre de secrétaire. Elle demande aux membres une résolution à cette fin.

RÉSOLUTION # AG-010-10-2021-05 : Nomination d'un président et d'un secrétaire des élections

Sur proposition de Mme Karine Lafrenière, dûment appuyée par Mme Louise Boivin, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Geneviève Solomon à titre de présidente et Mme Geneviève Gagnon à titre de secrétaire d'élection.



La présidente d'élection, Mme Solomon, présente la liste des administrateurs et leur statut.

En cours de mandat : Mmes Mélyna Asselin, Éloïse Beaupré, Sandrynn Lapierre, Élisabeth Di Lalla-Besner et M. Jacques Dagnault.

En fin de mandat : Mmes Martine Allard, Sophie Lavertue et Marie-Claude Levasseur.

8.2 Rapport des mises en candidature

- 1 poste était à pourvoir au sein du conseil d'administration de l'APIQ. La fin de la période des mises en candidature était le 15 septembre 2022 à 23h.
- 3 candidats sortants sollicitaient un nouveau mandat ; Mmes Martine Allard, Sophie Lavertue et Marie-Claude Levasseur

Une nouvelle candidature a été reçue : Mme Marie-Josée Béland. Cette candidate satisfait aux critères d'éligibilité énoncés dans nos règlements généraux.

8.3 Vote, s'il y a lieu

Vérification auprès de l'assemblée à savoir s'il y a opposition à la reconduction des administrateurs sortants et à la nomination de Mme Marie-Josée Béland à titre de nouvelle administratrice.

RÉSOLUTION # AG-011-09-2022-06 : Nomination des membres aux postes d'administrateur de l'association

Sur proposition de Mme Johanne Bouchard, dûment appuyé par Mme Isabelle Brosseau, il est résolu à l'unanimité de nommer Mmes Martine Allard, Sophie Lavertue et Marie-Claude Levasseur aux postes d'administrateurs pour un mandat de 2 ans.

Puis sur proposition de Mme Élisabeth Di Lalla-Besner, dûment appuyé par Mme Karine Lafrenière, il est résolu à l'unanimité de nommer Marie-Josée Béland au poste d'administrateur pour un mandat de 2 ans.

8.4 Proclamation du nouveau conseil d'administration 2022 - 2023

L'assemblée félicite les administrateurs 2022 - 2023 :

Mmes Martine Allard, Mélyna Asselin, Éloïse Beaupré, Marie-Claude Levasseur, Sandrynn Lapierre, Sophie Lavertue, Élisabeth Di Lalla-Besner, Marie-Josée Béland et M. Jacques Dagnault.



9. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DES MEMBRES

Il n'y a aucun commentaire ou question

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Martine Allard remercie tout ceux qui ont assisté et aussi ceux qui s'impliquent dans l'association et souhaite à tous à l'an prochain en présentiel.

L'assemblée se termine à 15h30.



Martine Allard
Présidente de l'assemblée
Le 22 septembre 2022



Geneviève Gagnon
Secrétaire d'assemblée
Le 22 septembre 2022

